



RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

RAPPORT ANNUEL 2009



L'ÉDUCATION ET LE DIALOGUE POUR UNE SOCIÉTÉ CIVILE



THE ONTARIO
TRILLIUM
FOUNDATION



LA FONDATION
TRILLIUM
DE L'ONTARIO



La Fondation du droit de l'Ontario
Des fondations plus solides pour la justice en Ontario

EN 2009, LE ROEJ ÉTAIT FINANCÉ PAR DES SUBVENTIONS DE LA FONDATION DU DROIT DE L'ONTARIO ET DE LA FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO. NUMÉRO DE DON DE CHARITÉ : 85548 9134 RR0001

TABLE DES MATIÈRES

MISSION ET OBJECTIFS DU ROEJ	3
ADMINISTRATEURS & DIRIGEANTS	4
LE RÉSEAU	6
LES COMITÉS PERMANENTS	7
LE PERSONNEL	8
ESPACE	10
PROGRAMMES	11
FINANCEMENT	22
ÉTATS FINANCIERS	23

MISSION ET OBJECTIFS DU ROEJ

ÉNONCÉ DE MISSION

Le Réseau ontarien d'éducation juridique se consacre à promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

OBJECTIFS

Les objectifs du Réseau ontarien d'éducation juridique sont les suivants :

1. aider le public à mieux connaître le système de justice et les défis auxquels il fait face.
2. défendre et encourager les valeurs d'un système de justice public, transparent et accessible par l'intermédiaire de la recherche et de l'éducation.
3. encourager le dialogue entre le public et les membres du système de justice.
4. élaborer et coordonner des programmes de vulgarisation et d'éducation juridique et les offrir aux élèves et au reste de la population.



UN ÉLÈVE PRÉSENTE SON ARGUMENT AU TOURNOI DE PROCÈS SIMULÉS EXPÉRIENTIELS À TORONTO.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ADMINISTRATEURS & DIRIGEANTS

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Lors de la 6^e assemblée annuelle du Réseau en date du 26 novembre 2008, les administrateurs de l'organisme étaient les suivants :

La juge Gloria Epstein, Juge en chef de l'Ontario

La juge Fran Kiteley, Juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario

La juge Nancy Kastner, représentante de la Cour de justice de l'Ontario

Ann Merritt, représentante du sous-procureur général de l'Ontario

Ginette Plourde, représentante du sous-ministre de l'Éducation

Lorne Sossin, représentant de la Fondation du droit de l'Ontario

Allan Hux, représentant de l'*Ontario History and Social Science Teachers' Association*

Pat Hatt, représentante de la *Community Legal Education Ontario*

Janet Minor, représentante de la Société du Barreau du Haut-Canada

Sherry Cameron-Stobie, représentante d'Aide juridique Ontario

Renée Lapointe, représentante du ROEJ

Angelo Bolotta, représentant du ROEJ

En juin 2009, Lorne Sossin a remis sa démission au Conseil d'administration et Janet Minor a été nommée la représentante de la Fondation du droit de l'Ontario. La Société du Barreau de l'Ontario a nommé Avvy Go en tant que sa représentante. En septembre 2008 Renée Lapointe a remis sa démission au Conseil.

NOUVELLES NOMINATIONS POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE

Les nominations suivantes vont se continuer jusqu'à la 7^e assemblée générale annuelle des membres :

Cour supérieure de justice : **Juge Fran Kiteley**

Ontario History and Social Science Teachers' Association: **Allan Hux**

Community Legal Education Ontario: **Pat Hatt**

Sous-procureur général de l'Ontario : **Ann Merritt**

L'Ontario History and Social Science Teachers' Association a nommé Rob Mewhinney au Conseil d'administration en tant que son représentant. Les autres membres du Conseil d'administration ont été nommés pour un deuxième mandat.

DIRIGEANTS DE L'ORGANISME

À la première assemblée des administrateurs après l'assemblée générale annuelle de 2008, les directeurs suivants ont été nommés :

- Présidente: **Juge Fran Kiteley**
- Trésorière: **Pat Hatt**
- Secrétaire: Vacant
- Directrice générale: **Sarah McCoubrey**

Les personnes suivantes ont été nommées comme dirigeants signataires de l'organisme :

Sherry Cameron-Stobie, Pat Hatt, Lorne Sossin et Sarah McCoubrey. En juin, Janet Minor a été ajoutée en tant que dirigeant signataire et le nom de Lorne Sossin a été retiré comme dirigeant signataire.

RÉUNIONS DES ADMINISTRATEURS

Depuis la 6^e réunion annuelle générale, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à cinq occasions :

- 26 novembre 2008
- 20 janvier 2009
- 1^{er} avril 2009
- 27 mai 2009
- 16 septembre 2009

STATUT D'ORGANISME DE BIENFAISANCE

L'organisme a maintenu son statut d'organisme de bienfaisance.

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

L'organisme a une assurance-responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants avec la société Trisura d'une valeur de 1 000 000 \$.

LE RÉSEAU

LES PARTICIPANTS DU RÉSEAU

À la 6^e assemblée générale annuelle du Réseau ontarien d'éducation juridique, les entités suivantes étaient représentées au Réseau du ROEJ :

Le juge en chef de l'Ontario

La juge en chef de la Cour supérieure de justice

La juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario

Le sous-procureur général de l'Ontario

Le sous-ministre de l'Éducation

Le président de la Fondation du droit de l'Ontario

Le trésorier du Barreau du Haut-Canada

Le ministre fédéral de la Justice tel que représenté par le directeur de la Division d'innovations, de l'analyse et de l'intégration

Le président de la Société des plaideurs

Le président de l'Association des bâtonniers de comtés et districts

Le président de l'Association du Barreau de l'Ontario

Le président d'Aide juridique Ontario

Le président de l'*Ontario History and Social Science Teachers' Association*

La directrice générale de la *Community Legal Education Ontario*

Le directeur général de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario

L'Ombudsman de l'Ontario

La directrice de l'éducation de la fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles

L'Institute for Catholic Education

L'Ontario Principals' Council

Le ESL/ELD Resource Group of Ontario

L'Ontario Federation of Indian Friendship Centres

L'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants

Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario

L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario

L'Ontario Business Educators' Association

Le juge en chef de l'Ontario, la juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, le président de la Société des plaideurs, le président de l'Association des bâtonniers de comtés et districts, le président de l'Association du Barreau de l'Ontario sont tous mandatés comme participants du Réseau par les règlements de l'organisme. Tous les autres participants sont nommés par le Conseil.

RÉUNIONS DU RÉSEAU

Les membres du Réseau se sont réunis une fois depuis la dernière assemblée générale annuelle en date du 4 mars 2009 avec une forte participation de ses membres. La juge Gloria Epstein a présidé la réunion à laquelle les membres ont discuté du document suivant :

« L'éducation juridique et la constitution : Le rôle du ROEJ pour promouvoir la compréhension de la démocratie ».

LES COMITÉS PERMANENTS

Les comités permanents et les membres des comités sont les suivants :

COMITÉ D'ORGANISATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Juge Fran Kiteley (Présidente du comité)

Janet Minor

Julie Mathews

Marion Boyd

COMITÉ DE FINANCEMENT

Pat Hatt (Présidente du comité)

Gail Sinclair

Ann Merritt

COMITÉ DES PROGRAMMES

Allan Hux (Président du comité)

Angelo Bolotta

Ginette Plourde

Juge Nancy Kastner

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Juge Gloria Epstein (Présidente du comité)

Elise Brunet

Sherry Cameron - Stobie

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION, 2009

Pat Hatt

Ginette Plourde

COMITÉ DES NOMINATIONS (SEPTEMBRE 2009)

Janet Minor

Juge Fran Kiteley

Julie Mathews

*La directrice générale est membre d'office de tous les comités permanents avec les gérants des programmes qui appuient directement le comité des communications.

LE PERSONNEL

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sarah McCoubrey demeure la directrice générale du ROEJ.

ADJOINTE GÉNÉRALE

Maureen Ra est entrée en fonction en avril 2009.

GÉRANTE DES COMMUNICATIONS ET DU FINANCEMENT

Nadine Demoe était l'adjointe administrative et l'administratrice des finances jusqu'en avril et a ensuite assumé le nouveau rôle de gestionnaire des communications et des subventions.

CHARGÉES DE PROJET

Sarah Pole a pris un congé de maternité à partir de mars. Mara Clarke a été engagée sur une base contractuelle pour remplacer Sarah pendant son congé. Sarah a donné un avis à la fin de décembre qu'elle ne reviendra pas après son congé et qu'elle occupera plutôt le poste de directrice du programme LAWS, un proche partenaire du ROEJ. En octobre, Mara Clarke a été promue au poste de gérante des initiatives stratégiques et son poste est devenu permanent. Andrea Sobko est toujours avec le ROEJ en tant que coordonatrice des programmes éducatifs. Elle a pris un congé sabbatique du 15 septembre au 31 décembre pour faire un stage international en Malaisie. Enisoné Kadiri continue de s'occuper principalement de la

programmation dans les secteurs prioritaires de Toronto. Stephanie Nilausen qui a débuté comme gérante adjointe à la programmation a été promue à la fonction de gérante de la programmation et mis en place une programmation avec le ROEJ à l'intention des jeunes enfants y compris le défi d'illustrations et le programme de procès simulé pour les élèves de 5^{ème} année. Jessica Reekie a travaillé au programme pour les nouveaux arrivants du ROEJ pendant toute l'année. Danielle Manton a poursuivi son travail en tant que gérante de la programmation en français du ROEJ à l'intérieur d'un programme conjoint avec l'AJEFO jusqu'au 31 mars, date à laquelle elle a occupé un poste à plein temps avec l'AJEFO. Ravi Vethamany a été embauché à la mi-octobre pour remplir le poste conjoint avec l'AJEFO en tant que gérant de la programmation francophone à Ottawa. Claudia Belda a débuté en octobre en tant que gérante de la programmation de développement communautaire auprès des autochtones où elle travaille à partir de Thunder Bay.

ÉTUDIANTS, STAGIAIRES ET AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

Le ROEJ a accueilli trois stagiaires d'été de la 10^e année provenant du programme *LAWS*, Shanikia Clarke, Shane Levy et Aman Sooin, qui ont terminé un stage de quatre semaines à l'intérieur duquel ils ont aidé à élaborer la programmation du ROEJ en tenant compte du point de vue des jeunes au sujet des nouvelles initiatives. Jessie Bernhart, une étudiante en philosophie a entrepris un stage non payé de trois mois au ROEJ pour créer de nouvelles ressources liées à la programmation. Le ROEJ a accueilli quinze étudiants du programme d'intérêt public d'Osgoode pendant l'été pour faire ou terminer les 40 heures de travail d'intérêt public en développement de ressources liées à la programmation. Les stagiaires des étudiants de *Pro Bono Students Canada* travaillent aux communications du ROEJ et à un nouveau projet de radio. OJEN a reçu deux étudiants du programme de formation préalable des enseignants du *OISE*, David Crowe et Vito Totino, pour leur stage de 4 semaines. Andy Zhu termine présentement son semestre de programme secondaire co-op au ROEJ en aidant avec des tâches administratives pour des périodes de trois heures à tous les deux jours scolaires. Lindsay Demoe fait du bénévolat au bureau du ROEJ pour satisfaire aux exigences de bénévolat requies pour son diplôme. Megan Vuksic, une étudiante de formation clinique au *Asper Centre for Constitutionalism* a terminé son stage avec le ROEJ pendant le semestre d'hiver.

Le personnel à temps partiel comprenait Morgan Christie, une étudiante de 12^e année qui a fourni du soutien administratif un jour par semaine jusqu'en août quand elle a déménagé à Chicago pour débiter ses cours à l'université. Le ROEJ a sollicité des entrepreneurs pour aider avec la tenue de livres, la création, la mise à jour et le développement d'un site Web et pour l'amélioration de la base de données.



DES ENSEIGNANTS ASSISTENT À L'INSTITUT ESTIVAL DU DROIT DU ROEJ.

ESPACE

Le ROEJ occupe les locaux fournis par le Barreau du Haut-Canada au 393 avenue University, Suite 501. Cet espace a facilité les changements au sein du personnel et les aménagements entrepris dans la dernière année et a de plus favorisé la collaboration, les réunions de comités et les stages. En plus de l'espace de bureaux, le ROEJ jouit d'espace de rangement au 130 rue Queen Ouest sur le site du Barreau. Le personnel en croissance du ROEJ a rempli cet espace à pleine capacité.

Le ministère du Procureur général a offert de l'espace dans le palais de justice de Thunderbay pour la nouvelle gérante des programmes du ROEJ. Les questions de logistique sont en train d'être résolues avec son installation dans les nouveaux bureaux. Le gérant des programmes d'Ottawa poursuit son travail à partir des bureaux de l'AJEFO en contribuant un loyer mensuel tel que le prévoit notre partenariat.

PROGRAMMES

En 2008, environ 60 000 étudiants ont visité les palais de justice de la province dans le cadre du programme **Salles d'audience et salles de classe**. Un nombre inconnu de visites supplémentaires ont eu lieu dans les palais de justice grâce aux bénévoles qui ont participé au programme de Salles d'audience et salles de classe sans qu'une personne soit désignée pour recueillir et rapporter le nombre de visites.

Les audiences simulées du ROEJ permettent aux étudiants d'apprendre non seulement au sujet du droit sur le plan pratique mais leur fournit également l'occasion de mettre au point leur habileté de plaideur et leurs aptitudes organisationnelles, leur confiance en soi et leurs capacités de penser rapidement. Ces programmes fournissent également aux jeunes l'occasion d'entretenir des interactions positives avec les membres du secteur de justice et d'échanger sur les questions juridiques.

Des tournois d'audiences simulées expérimentales ont eu lieu en mai à Ottawa et à Toronto. Chaque équipe a plaidé la cause *R. c. Wai* aussi bien en tant que représentant de la poursuite que celui de la défense. Malgré l'aspect non compétitif du tournoi, les étudiants qui se sont démarqués dans leur rôle ont été récompensés avec des prix individuels pour excellence en plaidoirie.

À Ottawa, des tournois d'audiences simulées expérimentales ont eu lieu le 1^e mai avec pour la première fois cette année un tournoi en français. Trois écoles secondaires françaises ont participé avec la présence de 55 étudiants. Les deux tournois se sont déroulés au palais de justice d'Ottawa.

Les audiences simulées compétitives régionales ont toujours lieu à Hamilton, Sudbury, L'île de Manitoulin, la région de York, Oshawa, Toronto, Peel, Sarnia, Halton, Niagara-St. Catharines, Ottawa, Simcoe-Muskoka, Kitchener-Waterloo et Thunder Bay.

En 2008 le ROEJ et la Fondation du droit de l'Ontario (FDO) se sont associés pour piloter le **Fonds pour les audiences simulées du ROEJ/FDO** qui fournit de l'aide financière et d'autres ressources au programme d'audiences simulées en croissance partout en Ontario. Le fonds vise une distribution équitable des argents et un processus simple pour en faire la demande. La somme de 13 563 \$ en subventions a été octroyée aux demandeurs qui ont satisfait aux critères d'admissibilité. En plus du soutien financier, le ROEJ



^
DES ÉLÈVES SE PRÉPARENT AU
TOURNOI DE PROCÈS SIMULÉS
EXPÉRIENTIELS À TORONTO.

>>
UNE ÉLÈVE DE 5^e ANNÉE
PARTICIPE AU PROGRAMME DE
PROCÈS CIVIL SIMULÉ POUR
L'ÉLÉMENTAIRE.



a contribué à la fourniture de scénarios, de renseignements et des conseils sur comment obtenir du parrainage, des dons d'entreprises locales, de la couverture médiatique sur comment approcher les représentants du secteur de justice et faire la demande pour des locaux dans les palais de justice, etc.

Le 17 avril, le ROEJ a participé à la **Conférence sur le droit des autochtones** qui se tenait à l'Université de Toronto et qui était organisée par la *First Nations House* et le programme *LAWS*. Le ROEJ a planifié et a contribué trois éléments expérimentaux au programme, y compris un procès, une détermination de la peine conventionnelle et un cercle de détermination de la peine. Environ 60 jeunes autochtones ont comparé les processus pour relever les différences et ont discuté les avantages et les désavantages de chacun.



ATELIER SUR LES PRINCIPES DES SCIENCES JUDICIAIRES
POUR LES ÉLÈVES D'ANGLAIS LANGUE SECONDE.

Le **Programme de procès simulés pour les écoles élémentaires** en était en son deuxième essai au printemps. Les élèves de la quatrième et la cinquième année ont été initiés au droit dans la vie quotidienne, aux principes de droit et aux rôles des tribunaux. Le programme s'est poursuivi avec un procès simulé devant jury et concernait une cause de diffamation *La sorcière c. Hansel et Gretel*. Le partenariat avec l'Association des avocats de Toronto et les greffiers de la Cour d'appel a été rendu formel et 5 écoles supplémentaires ont réservé pour la prochaine année scolaire.

Un **Programme de procès simulé de type anglais langue seconde** a eu lieu dans un centre de cours de langue pour les immigrants au Collège

Seneca. Un cours d'introduction a été présenté le 27 mai et le procès simulé s'est tenu le 10 juin. Conçus spécialement pour les jeunes immigrants âgés de 18 à 25 ans, ces classes visent à favoriser l'intégration à l'éducation postsecondaire et sur le marché du travail pour les nouveaux immigrants qui ne fréquentent pas l'école secondaire au Canada. La préparation au procès simulé accroît les connaissances juridiques et les aptitudes au leadership tout en enseignant aux jeunes comment aborder les questions juridiques et faire valoir leurs droits.

Un **Programme de procès simulé pour jeunes immigrants** a eu lieu en juillet et en août à l'intention de l'*Afghan Women's Organization (AWO)*. Seize jeunes ont assisté à quatre cours d'entraînement et ont participé à un procès simulé, *R. c. Jones*, qui s'est déroulé à la Cour de la justice de l'Ontario à College Park. L'objectif de ce programme était de familiariser les étudiants avec le système de justice et de leur fournir une occasion d'apprendre par leur participation.



PRÉSENTATION DE COMITÉ AU SYMPOSIUM SUR L'ÉDUCATION JURIDIQUE.

Un **Programme de procès autochtone devant jury** a été mis sur pied et s'est déroulé en avril sur une période de quatre jours à l'école secondaire Dennis Franklin Cromarty à Thunder Bay. Le programme a initié les étudiants au processus de procès devant jury. Un nouveau scénario de procès simulé avec des témoins autochtones, un exposé au jury et de l'information sur la détermination de la peine ont été élaborés pour le ROEJ par une étudiante en droit de l'Université de Toronto en stage avec le *David Asper Center for Constitutional Rights*. Les bénévoles du secteur de justice ont présenté le procès simulé dans la salle de classe avec les étudiants qui jouaient le rôle des jurés pour arriver à un verdict et décider de la peine. Plus tard ils ont participé à un cercle de la détermination de la peine. Le fait de comparer

ENSEIGNANTS AU PALAIS DE JUSTICE
DU VIEIL HÔTEL DE VILLE PENDANT
L'INSTITUT ESTIVAL DU DROIT.

les peines imposées a contribué à leur compréhension de la méthode conventionnelle par rapport au processus de la peine de nature réparatrice.

La 3^e **Conférence annuelle d'éducation juridique** s'est tenue le 14 mai et le 15 mai avec plus de 90 participants d'écoles secondaires, d'institutions postsecondaires et d'organismes communautaires de tout l'Ontario. Les conférenciers, les participants des réunions en petits groupes et des groupes de discussion se sont concentrés sur le rôle de l'éducation juridique pour former des citoyens engagés et pour fournir l'occasion d'examiner des stratégies d'apprentissage par l'expérience ainsi que des possibilités de collaboration.

Environ 100 enseignants ont participé à l'**Institut estival du droit** qui a eu lieu le 25 et le 26 août à Osgoode Hall. La conférence de deux jours a procuré aux enseignants l'accès à une gamme variée de juristes experts dans des domaines de droit divers. Les sujets s'étendaient du droit de la famille à celui des valeurs mobilières et du monde de la Bourse. Le Juge Stephen Goudge, en plus de fournir sa revue habituelle des Cinq premiers arrêts, a parlé également de l'Enquête sur la médecine légale pour enfants. Cette année on a ajouté également un nouvel atelier sur le droit de vote.

Le ROEJ a aussi présenté un atelier d'une durée d'un jour – **Cours de compétences supplémentaires** – offert par l'Université de Windsor pour les enseignants praticiens qui désirent étendre la portée des cours à enseigner. L'atelier comprenait des discussions au sujet du maintien de l'ordre et la société ainsi qu'un procès civil simulé, présidé par le juge Terry Patterson.



Les **programmes de développement communautaire du ROEJ à l'intention des jeunes à risque** ont pris de l'essor dans la dernière année. La **Toronto Community Housing Corporation** poursuit son partenariat avec le ROEJ et fournit des ateliers de Justice 101 et des procès simulés dans leurs collectivités. Deux autres ateliers comprenant quatre collectivités de la **TCHC** ont été donnés au printemps et à l'été. Le ROEJ a fait une présentation sur ce modèle à la Conférence sur les discussions, le dialogue et les délibérations qui ont eu lieu en octobre.

Deux programmes qui consistaient d'un atelier de Justice 101 suivis par des séances d'encadrement et un procès simulé définitif se sont tenus pendant le printemps et l'été avec la **Jamaican Canadian Association**. Ce programme a été répété en septembre et en octobre avec **Votre route vers le succès**, un programme dirigé par les jeunes pour la déjudiciarisation dans Jamestown-Rexdale. Des programmes similaires ont été tenus avec le programme de **représentation des jeunes dans la collectivité**, un comité de liaison entre les jeunes et la police – le **South East Year Round Alternative Centre, Lawrence Heights Organization** et le **Sparroway Homework Club**.

De nouvelles ressources ont été créées à l'intention des salles de classe et de la collectivité, y compris des procès simulés civils et en droit de la famille, de l'information sur la justice réparatrice et une activité de **mens rea / actus reus**. De nouveaux **arrêts faisant autorité** en ce qui concerne plusieurs questions juridiques controversées ont été publiés et distribués aux enseignants intéressés. La ressource **Justice et les médias** a été distribuée gratuitement à toutes les écoles de la province. Le ROEJ a envoyé plus de 2 000 copies de ses **ressources sur DVD** aux séances de formation professionnelle et sur demande des enseignants.

Le ROEJ a mis au point son premier **scénario d'audience simulée en droit administratif** portant sur un conflit entre un propriétaire et un locataire, créé en collaboration avec la Clinique juridique Kensington Bellwoods et leurs étudiants **PBSC**. Le ROEJ a terminé 20 plans de cours à l'intention des jeunes qui se dirigent sur le marché du travail. Ces jeunes ne contemplant peut-être pas une carrière en droit mais peuvent faire face à des problèmes juridiques dans leur vie personnelle. Cette ressource intitulée **Everyday Law (le droit au quotidien)** a été conçue en partenariat avec **TDSB** et la **John McIninch Foundation**. Elle traite de quelques uns des problèmes relatifs à l'école, à l'alphabétisme et au comportement faisant obstacle au succès



MADAME LA JUGE GLORIA EPSTEIN AVEC L'ÉQUIPE
GAGNANTE DU DÉFI DE LA CHARTE 2009.

scolaire en trouvant des solutions de rechange pour enseigner et pour apprendre.

Le ROEJ a participé à plusieurs **conférences locales, provinciales et nationales** y compris l'ACEPLSE (Association canadienne pour une pratique de la loi dans le système éducatif), l'ACOEIJ (Association canadienne des organismes d'éducation et d'information juridiques), l'*International Association for Citizenship Social and Economics Education*, la conférence annuelle de l'*Ontario Prosecutors' Association*, la conférence du *Civics Network and the Conversations, Dialogue and Deliberations*.

Le programme du ROEJ pour les **étudiants dans les écoles exclues (*students in expelled schools*)** a été répété à l'école A.P.P.L.E. Conçu pour 20 étudiants, une hausse inattendue a porté les inscriptions au nombre de 36 et a nécessité que des procès supplémentaires soient organisés dans deux salles d'audience au palais de justice du 311 rue Jarvis.

Le **Défi d'illustrations du ROEJ pour la 5^e année** a connu un nombre record de participants de nouvelles écoles. Des illustrations ont été choisies pour chaque région et le personnel des tribunaux dans les palais de justice locaux ont participé au processus de sélection.



JO THORNTON, GAGNANTE DU PRIX DES JUGES EN CHEF DE 2009, AVEC LES JUGES EN CHEF SMITH, WINKLER ET BONKALO.

Le **prix du Juge en chef** a été décerné à l'enseignante Jo Thornton en reconnaissance de son excellent travail dans sa salle de classe et avec ses pairs dans la mise au point de ressources pour les procès simulés et la plaidoirie orale. Le prix a été remis à la journée d'ouverture des tribunaux et deux de ses classes ont assisté à la cérémonie avec leur famille et leurs amis. Le matin, les étudiants ont préparé dans une salle d'audience des présentations sur des sujets de droit qui les intéressaient. Ils ont présenté leurs sujets au Juge McPherson de la Cour d'appel.

Programme pionniers: Les femmes et le droit a été un grand succès à sa deuxième édition réunissant quelques 100 femmes au déjeuner *LEAF Persons' Day* suivi d'une visite d'une journée complète à la Cour d'appel, le Barreau du Haut-Canada et la faculté de droit de l'Université de Toronto. Des bénévoles de *LAWs* ont animé des ateliers sur des sujets liés aux genres et la loi. La division de l'équité du Barreau a présenté une séance sur les carrières disponibles en droit. Les femmes ont visité en petits groupes un des 12 bureaux d'avocats qui agissaient comme hôtes pour la dernière période de la journée afin de faire visiter leurs bureaux par les femmes.

Cérémonies d'ouverture de la journée du droit et le **Symposium de la journée du droit** pour les étudiants du secondaire ont eu lieu à Toronto le 14 avril 2009 suivies d'activités pendant une semaine pour commémorer

la signature de la Charte des droits et des libertés. Des étudiants du TDSB et du TCDSB au nombre de 400 se sont réunis dans l'auditorium de l'école secondaire Central Technical pour participer à un programme qui comprenait une présentation sur l'impact que peuvent avoir les jeunes sur les questions de justice sociale grâce à l'action communautaire. Un groupe d'étudiants de l'école élémentaire Dr. Marion Hilliard a présenté un programme de danse ouest africaine et de tambour. Ils ont aussi assisté à la présentation des Juges en chef Annemarie Bonkalo et Heather Forster Smith ainsi que celle de la Juge Gloria Epstein au nom du Juge en chef Winkler et ont pu profiter d'un dialogue interactif sur les libertés civiles avec Alan Borovoy. Après un goûter offert par le plan alimentaire de Central Technical, les étudiants ont choisi deux parmi 12 ateliers juridiques qui ont été présentés dans l'après-midi.



DES ÉLÈVES ANIME LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA JOURNÉE DU DROIT.

Le programme **Les citoyens actifs** a eu lieu le 16 avril au *Donald Lamont Learning Centre* à Osgoode Hall à Toronto. Soixante étudiants provenant de 2 écoles de Toronto ont pu apprendre comment la citoyenneté, le système de justice et les changements sociaux interagissent. La première partie

de la séance comprenait des présentations d'organismes qui travaillent pour l'obtention de changements sociaux et dans la deuxième partie les étudiants se sont divisés en petits groupes pour créer un plan d'action pour un projet de leur choix.



DES ÉLÈVES DU COURS DE CITOYENNETÉ DE 10^e ANNÉE PARTICIPENT À UN ATELIER SUR LE CITOYEN DYNAMIQUE.

La séance du printemps 2009 du **Défi de la Charte** visait des équipes d'étudiants provenant de 13 écoles de partout en Ontario, lesquels ont procédé à de la recherche et ont préparé des mémoires concernant un appel simulé au sujet de la Charte. Le scénario traitait d'une punition infligée à un étudiant qui avait affiché un message sur Facebook et qui se plaignait d'une violation à sa liberté d'expression et à ses droits d'égalité. Les deux équipes finalistes ont plaidé la cause à la Cour d'appel devant le Juge Stephen Goudge. En plus, les équipes ont été invités à présenter l'appel simulé à la conférence nationale de l'ACEPLSE (Association canadienne pour une pratique de la loi dans le système éducatif) le 28 avril, à l'Hôtel Royal York. Les étudiants ont présenté leurs arguments devant 400 invités et la Juge Gloria Epstein de la Cour d'appel.

Le Défi automnal de la Charte était axé sur des questions hypothétiques portant sur la Charte en ce qui concerne un boycott d'aide juridique et invitait les étudiants à participer à des débats sur l'accès à la justice et le financement de services juridiques. Le groupe de discussion sur le Web a amené 285 étudiants à débattre de ces questions avec des experts en droit constitutionnel avant de préparer leurs mémoires.

Le sondage sur la Charte a été effectué pendant la semaine du droit et invitait les étudiants de discuter en salles de classe de l'importance de la

Charte et de soumettre leurs opinions en commun sur plusieurs questions. Une des questions posées aux étudiants étaient celle-ci « Qui selon-vous devrait être responsable de protéger les droit des étudiants? » Un peu plus de 60 % ont répondu « les citoyens (vous) » alors que les autres ont choisi les politiciens, les juges, les policiers, les avocats et les autres chefs de file communautaires. Les résultats complets sont affichés sur le site Web du ROEJ.

Environ 55 enseignants et administrateurs des conseils scolaires du grand Toronto ainsi que des enseignants en formation de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (OISE) et de l'Université de York ont participé au **Grand débat** le 15 avril à Toronto. Le débat avait pour thème le conflit entre la liberté d'expression et la mesure disciplinaire imposée à un étudiant pour une conduite non acceptable, en particulier au sujet de sites Web de réseautage social. Les participants au débat étaient trois stagiaires en droit. Des conférenciers experts se sont aussi penchés sur les questions en litige. Les enseignants qui étaient présents au débat ont reçu des plans de cours sur la question en litige. Un DVD a été filmé et est présentement en production. Il sera distribué gratuitement aux enseignants qui en feront la demande.

Le ROEJ a reçu et a distribué environ 900 **codes criminels** à des enseignants et aux écoles. Des livres de doctrine sur le droit constitutionnel, le droit de la famille et le droit international ainsi que des textes de lois, et des livres annuels de procédure civile ont été fournis aux écoles.

Les **comités régionaux** continuent avec la programmation des *Salles d'audience et salles de classes* partout dans la province. Chaque comité est constitué de bénévoles du secteur de justice et d'éducateurs régionaux. La contribution de ces bénévoles est précieuse puisque les activités locales ne pourraient avoir lieu sans eux. Le type d'activités varie selon le temps et les ressources des bénévoles ainsi que l'enthousiasme et la demande en provenance de chaque région. Le bureau du ROEJ continue d'offrir du soutien aux comités avec la création de ressources, le financement d'événements et la promotion de diverses activités. Grâce à un processus d'évaluation, le montant d'activités et les besoins de chaque région sont présentement étudiés pour déterminer le genre de soutien que le bureau provincial peut fournir.

FINANCEMENT

La Fondation du droit de l'Ontario continue d'offrir du financement de base au ROEJ, ce qui permet de soutenir la création de nouveaux programmes et le maintien de la programmation de base ainsi que l'administration. La relation entre le ROEJ et la Fondation du droit de l'Ontario est très positive et aide à soutenir la collaboration et l'intégration d'initiatives en éducation juridique.

Le ministère de la Justice a fourni deux bourses au ROEJ de son fonds pour combattre le racisme. Une des bourses a défrayé quatre séances pour jeunes travailleurs et une autre a contribué au projet de vidéo du jury à Thunder Bay.

La Fondation Trillium a approuvé une bourse de cinq ans débutant en septembre 2009 pour le soutien d'un gérant de programme à Thunder Bay afin de renforcer les liens entre le ROEJ et les collectivités éloignées d'autochtones dans le nord.

Le ROEJ a agi comme fiduciaire pour le projet d'accès aux tribunaux financé par la Fondation du droit pour effectuer de la recherche sur la formation judiciaire en ce qui concerne les problèmes que doivent affronter les personnes handicapées devant les tribunaux.

La Société du Barreau apporte un soutien important au ROEJ avec le don d'un espace de bureau, d'ordinateurs, de l'équipement téléphonique, du soutien, des installations et de l'espace de site Web. Ces contributions ont permis à un petit organisme de fonctionner avec peu de difficultés opérationnelles.

D'autres soutiens ont été fournis par les partenaires du Réseau y compris les installations fournies à Osgoode Hall, la traduction de ressources, la distribution des ressources éducatives et autres contributions en nature.

**ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK /
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE**

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2009**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres,
Réseau ontarien d'éducation juridique /
Ontario Justice Education Network

Nous avons vérifié l'état de la position financière du Réseau ontarien d'éducation juridique/ Ontario Justice Education Network au 31 mars 2009 et l'état des activités et des éléments nets d'actif de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Cowperthwaite Mehta
Comptables agréés

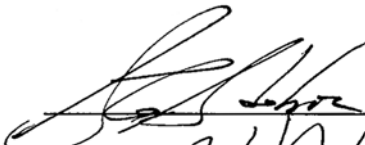
Le 31 août 2009
Toronto (Ontario)

ÉTATS FINANCIERS


AU 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	20 266 \$	2 468 \$
Débiteurs	24 333	6 749
Subventions	4 500	22 680
	49 099 \$	31 897 \$
PASSIF ET ACTIF NETS		
Passif à court terme		
Créanciers et charges à payer	41 292 \$	25 466 \$
Actif net		
Non affecté	7 807	6 431
	49 099 \$	31 897 \$

Approuvé au nom du Conseil :



 _____ , administrateur



 _____ , administrateur

ÉTATS DES ACTIVITÉS ET ACTIF NET

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2009

	2009	2008
PRODUITS		
Subventions (<i>note 5</i>)	594 178 \$	549 230 \$
Remboursement des frais d'imprimerie	24 800	
Dons	7 989	9 974
Droits d'inscription	3 515	4 558
	630 482 \$	563 762 \$
CHARGES		
Personnel	480 148	422 678
Publication et production	41 565	59 469
Développement organisationnel	39 095	17 968
Programmation	37 213	24 811
Réunions, conférence et élaboration du réseau régional	12 553	20 554
Bureau et général	11 886	14 233
Société	6 646	5 070
	629 106 \$	564 783 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	1 376	(1 021)
Actif net, début de l'exercice	6 431	7 452
ACTIF NET, FIN DE L'EXERCICE	7 807 \$	6 431 \$

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2009

1. L'ORGANISATION

Le Réseau ontarien d'éducation juridique est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sans capital-actions.

L'organisme a pour mission de promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

2. SOMMAIRE DES POLITIQUES COMPTABLES MAJEURES

Les politiques comptables de l'organisme sont conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés du Canada. Les politiques considérées comme particulièrement majeures sont décrites ci-dessous :

Instruments financiers

L'organisme classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes selon l'objectif pour lequel l'actif a été acquis. La politique comptable pour chaque catégorie est comme suit :

Titres de transaction – Cette catégorie comporte des titres négociables. Les titres négociables sont classifiés en tant que titres de transaction par l'organisme parce qu'ils peuvent être vendus au choix discrétionnaire de l'organisme. Les titres négociables sont évalués à valeur marchande avec les modifications reconnues dans le bilan des opérations à la période engagée. Les titres cotés en bourse sont évalués en fonction du dernier cours acheteur et les fonds communs sont évalués en fonction des valeurs unitaires rapportées. Les valeurs à revenu fixe sont évaluées sur la base du coût plus produit à recevoir approximatif de la valeur marchande. Les coûts d'opération relatifs aux instruments financiers classifiés comme titres de transaction sont des dépenses à mesure qu'elles sont engagées.

Autre actif financier et passif – L'autre actif financier et le passif sont comptabilisés au coût ce qui se rapproche de la valeur marchande étant donné leur nature à court terme.

Biens et équipements

Les biens et équipements sont portés aux charges des activités durant la période d'achat.

Reconnaissance du revenu

L'organisme suit la méthode de reconnaissance des produits reportés. En vertu de cette méthode, les subventions reçues durant l'exercice pour des charges devant être engagées durant l'exercice suivant sont inscrites comme produit reporté. Les principales sources de revenu de l'organisme et la reconnaissance de celles-ci pour les besoins des états financiers sont les suivantes :

- i. Les subventions sont considérées comme une source de revenu dans l'année pendant laquelle les charges sont engagées. Les subventions sont reconnues comme source de revenu lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir pourvu que la somme reçue peut être estimée et que son recouvrement peut être assuré.
- ii. Les dons sont inscrits comme revenu lorsque les fonds sont reçus. Les documents et les services donnés qui sont normalement achetés par l'organisme ne sont pas inscrits dans les comptes.
- iii. Les frais d'inscription des activités sont considérés dans la période à laquelle elles ont lieu.
- iv. Les revenus d'intérêt sont considérés du revenu lorsqu'ils sont réalisés.

Recours aux estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges. Les estimations sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisation comprennent l'encaisse, les créanciers, les débiteurs et les charges à payer.

La direction estime que l'organisation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit considérable provenant de ces instruments financiers.

4. LA GESTION DU CAPITAL

Pour la gestion du capital, l'organisme met l'accent sur les moyens liquides, disponibles pour le fonctionnement. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de moyens liquides pour son fonctionnement malgré des mauvais résultats pouvant subvenir au plan financier et faire preuve de flexibilité en profitant d'occasions dans le but de favoriser sa situation. Le besoin de moyens liquides suffisants est pris en considération lors de la préparation du budget annuel, la gestion de l'encaisse et les résultats financiers comparés aux prévisions budgétaires. Au 31 mars 2009, l'organisme avait atteint ses objectifs de posséder suffisamment de moyens liquides pour satisfaire à ses obligations.

5. SUBVENTIONS

Les subventions reconnues durant l'exercice se sont présentées comme suit :

	2009	2008
La Fondation du droit de l'Ontario	556 678 \$	496 230 \$
Le <i>Youth Challenge Fund</i>	37 500	12 500
Centraide du Grand Toronto		3 000
La Fondation Trillium de l'Ontario		37 500
	594 178 \$	549 230 \$

6. STATUT DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS

L'organisme est exempté d'impôt sur le revenu du Canada en raison de son statut d'organisme de bienfaisance conformément à la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.